



Assemblée générale du 05 septembre 2024

Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
École Saint-Roch

Procès-verbal de l'assemblée générale du Conseil d'établissement de l'école Saint-Roch, tenue le jeudi 05 septembre 2024, à 18h05, dans le salon du personnel, à Saint-Roch-de-Richelieu.

Adoption de l'ordre du jour;
A.G.24-09-0076

Il est proposé par **Myriam Lapointe** que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé.

- 1- Ouverture de l'assemblée;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 06 septembre 2023;
- 4- Lecture du rapport de la présidence du CE;
- 5- Période d'information et de questions :
 - 5.1 Fonctions et pouvoirs du C.É.;
 - 5.2 Composition du Conseil d'établissement;
 - 5.3 Nombre de parents requis pour les postes à combler;
- 6- Procédures d'élection :
 - 6.1 Nomination d'un(e) président(e) d'élection;
 - 6.2 Nomination d'un(e) secrétaire d'élection;
 - 6.3 Nomination de deux scrutateurs;
- 7- Mises en candidatures
- 8- Élection des membres du Conseil d'établissement 2024-2025
 - 8.1 Élection des membres parents
 - 8.2 Élection de deux membres parents substitués
- 9- Comité de parents :
 - 9.1 Rôle du comité de parents;
 - 9.2 Élection d'un délégué au Comité de parents;
 - 9.3 Élection d'un substitut au Comité de parents;
- 10- Organisme de participation des parents (O.P.P.);
 - 10.1 Rôle de l'OPP
 - 10.2 Décision de l'assemblée générale à former ou non un O.P.P.
 - 10.3 Adoption des règles de fonctionnement de l'OPP;
 - 10.4 Élection des membres de l'OPP pour l'année 2024-2025
- 11- Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 06 septembre 2023;
A.G. 24-09-0077

Il est proposé par **Joëlle Chapdelaine** que le procès-verbal de la réunion du 06 septembre 2023 soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

Lecture du rapport de la présidente de CE;

Kim Leblanc nous fait la lecture du rapport annuel de la présidence du CÉ pour 2024-2025.

Période d'information et de question :

Fonctions et pouvoirs d'un C.É.
Composition du conseil d'établissement
Nombre de parents requis pour les postes à combler

Si nécessaire :

Procédures d'élection :
Nomination de la présidence
d'élection;
Nomination d'un(e) secrétaire
d'élection;
Nomination de deux scrutateurs;
A.G. 24-09-0078

Il est proposé que **Nathalie Massicotte** agisse comme président(e)
d'élection, celle-ci/celui-ci accepte.

Il est proposé que **Nathalie Massicotte** agisse comme secrétaire
d'élection, celle-ci/celui-ci accepte.

Il est proposé que **Nathalie Massicotte** agisse comme scrutateurs
d'élections, celles-ci/ceux-ci acceptent.

Adopté unanimement

Mises en candidatures

Élection des membres du
Conseil d'établissement 202X-
202X; (2 substituts parent)
A.G. 24-09-0079

Il est proposé par **Nathalie Massicotte** que chaque candidat désirant se
présenter aux postes de membres parents du CÉ puisse aussi se
proposer eux-mêmes.

Les candidats : **Marilou Saint-Laurent, Émeraude Ducharme** et **Julie
Salvas** se proposent et font une brève présentation de leur candidature.

Suite aux élections, **Marilou Saint-Laurent** est élu(e) au poste 1 et ce,
pour une période de deux ans.

Suite aux élections, **Émeraude Ducharme** est élu(e) au poste 2 et ce,
pour une période de deux ans.

Suite aux élections, **Julie Salvas** est élu (e) au poste 3 et ce, pour une
période d'un an.

L'assemblée générale propose **Maxime Blondeau** comme parent
substitut, il accepte, et **Kim Leblanc** comme parent substitut, il accepte.

Adopté unanimement

Comité de parents;
Rôle du comité de parents;
Élection d'un délégué au Comité
de parents;
Élection d'un substitut au Comité
de parents;
A.G. 24-09-0080

Joëlle Chapdelaine propose **Émeraude Ducharme** comme
représentant au comité de parents.

Julie Salvas sera le parent substitut.

Adopté unanimement

Rôle de l'O.P.P.
Décision de l'assemblée
générale à former ou non un
O.P.P.
AG-24-09-0081

Marilou Saint-Laurent propose de mettre sur pied un OPP pour cette
année.

Adopté unanimement

Adoption des règles de régie
interne de l'OPP
AG-24-09-0082

Exceptionnellement pour cette année, l'adoption des règles de régie
interne de l'Organisme de participation des parents est reportée à la
première rencontre du Conseil d'établissement prévue le 7 octobre
2024.

Adopté unanimement

Élections des parents de l'OPP;
A.G. 24-09-0083

Élections des membres parents de l'OPP en conformité aux règles de
régie interne dûment adoptées:
Marilou Saint-Laurent
Émeraude Ducharme

Adopté unanimement

La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **7 octobre 2024** à **18h00** au **salon du personnel** de l'école.

Levée de l'assemblée;
A.G. 24-09-0084

La levée de l'assemblée est proposée par **Julie Salvas** à **18h50.**

Le président _____

Le secrétaire _____

La direction _____